



L'Ardèche Parisienne



NUMÉRO 1094 - ÉTÉ 2018 - CENT-DIX-NEUVIÈME ANNÉE

Journal de l'AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS (fondée en 1890)
www.ardechois-a-paris.org - E-mail : contact@ardechois-a-paris.org

SOMMAIRE :

L'Auberge de Banne.....	p. 2
Le bonzaï ardéchois.....	p. 3
Le loto du patrimoine	p. 4
Le rapport Marcon	p. 5
Le club des Ardéchois de la finance	p. 6
L'Espéridou	p. 7
Le Plateau ardéchois	p. 8
Aubenas, la Châtelaine	p. 9
Été 2018 en Ardèche.....	p. 10
Joseph de Pampelonne	p. 11
Vie de l'Amicale	p. 12

LE MOT DU PRÉSIDENT

Quand on arrive à Aubenas, après s'être garé au parking de la Pécourte, on accède au centre-ville par des escaliers sales et couverts de graffitis. On est ensuite confronté aux poubelles, aux mendiants et aux chiens du petit jardin public. Le joli kiosque à musique qui s'y trouve est fermé depuis bien longtemps. Alors, avec un peu de nostalgie, on se demande si vivre là a du sens ! Est-ce un bon endroit pour investir dans le but de s'installer durablement ! Et pourtant, comme le disent Jean-Pierre Constant, ancien maire d'Aubenas, et Patrick Cortès, animateur du service culturel de la ville, dans leur préface du livre du photographe Helmut Krackenberger, "Aubenas la Châtelaine" : « la vie est belle en Ardèche ! »

Nous consacrons dans ce numéro quelques colonnes à ce talentueux photographe et nous vous proposons une souscription pour son dernier livre, qui sait si bien montrer l'essence de l'Ardèche. Helmut Krackenberger, par sa fine analyse de l'Ardèche et par ses photos, rend un hommage émouvant à notre département. Il s'attache à valoriser les multiples talents qui se battent pour que la ville et son centre survivent économiquement, s'épanouissent et attirent. Avec un regard juste, il souligne l'animation qui y règne et la joie de vivre ensemble. Pour moi, cette approche n'est pas anodine et correspond à un problème général : les centres villes de la France et plus spécifiquement de notre Ardèche sont en danger ! Le rapport Marcon et le programme Action cœur de ville proposent des solutions concrètes pour mettre fin au laisser-faire libéral qui a cassé nos villes rurales. Les villes d'Annonay, Privas et Aubenas ont été sélectionnées dans ce programme. Nous commentons ce rapport essentiel en page 3. Ce sera aussi le thème de notre dîner de rentrée à Paris.

Car la vie est belle en Ardèche ! Les parfums, les couleurs et les sons du plateau nous transportent vers une sorte d'extase, comme le rappelle Laurent Haond dans la préface qu'il consacre au livre de Jean-Marc Gardes à la page 9 : "Ces paysages uniques apportent une

certaine plénitude et ressourcent celui qui prend le temps de s'arrêter dans ces hauts lieux".

La vie est belle en Ardèche et dans ses fameuses gorges ! Benoît Patisson nous apprend page 7 que les artistes de la Grotte Chauvet ne sont pas les seuls à donner une autre échelle au temps : des arbres millénaires accrochés aux falaises des gorges, les genévriers de Phénicie, nous regardent nonchalamment avec l'amusement d'une sagesse longuement sculptée.

La vie est belle en Ardèche, notamment sur les routes de « l'Ardéchoise » que quelques membres de notre Amicale ont parcouru le samedi 23 juin. Nous nous sommes retrouvés au ravitaillement de Saint-Agrève autour de notre stand. Distribuer les anciens numéros du journal de notre Amicale est aussi nourrissant que la consommation d'un saucisson local !

La vie est belle en Ardèche et le village de Banne représente un écrin magnifique ! Nous nous y retrouverons le jeudi 2 août prochain avec nos amis de la Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche avec qui nous nous associons toujours avec plaisir et qui sont des puits de savoir. Après avoir visité le village, son château et ses fameuses écuries, nous nous retrouverons sur la place du village ; l'Auberge de Banne nous servira un repas fes-



tif. L'équipe du château de la Selve, domaine viticole de notre compatriote Jean-Régis Chazallon, nous fera déguster gracieusement ses vins à l'apéritif. Nous espérons que vous viendrez nombreux. Bel été à tous.

Philippe Auzas



Sortie d'été à BANNE le jeudi 2 août 2018

Rendez-vous à 10h30
devant la mairie



Voir détail p. 2



©Christel Siebert

Sortie d'été à BANNE

La sortie d'été, organisée traditionnellement avec l'association de la Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche aura lieu dans le sud de l'Ardèche, à **BANNE**, près des Vans, **le jeudi 2 aout 2018**. Rendez-vous à **10h30** à **BANNE**, devant la mairie.

Nous visiterons le village ainsi que le château, guidés par Sébastien Stroll de Pouzols, président des Amis du château de Banne et Guy Sadoul, secrétaire général.

Le déjeuner se déroulera à l'Auberge de **BANNE** au cours duquel nous remettrons les bourses Marc Seguin et Jean Nohain.

Pour l'après midi, **Pierre Court**, président de la Sauvegarde nous suggère de découvrir deux sites :

NAVES (14 km de Banne, via Les Vans) "Village de caractère" au pied des Cévennes, dominé par la tour médiévale de l'ancien château. L'église romane (XII^e et XIII^e siècles), surmontée d'un clocher à peigne, est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques. Les ruelles et placettes "caladées" sont bordées de maisons dont les toitures traditionnelles en lauzes de schiste sont progressivement remplacées par des toits de tuile canal.

Curiosités à noter au hasard de la déambulation : d'abord un "pléjadou", bloc de schiste à encoches servant de plioir pour fabriquer le cerclage de bois des tonneaux ; ensuite les trous et encoches creusés dans l'encadrement de grès de certaines vieilles portes pour aiguiser couteaux et outils.

Les amateurs de marche peuvent suivre le sentier botanique ou monter à la grotte des Protestants ou Baume bastide.

ORGNAC L'AVEN (35 km de route facile, via Saint-Paul-le-Jeune et Barjac). La grotte et le musée forment un ensemble labellisé "Grand Site de France".

La grotte, découverte en 1935 à partir de l'ouverture naturelle de l'aven, est exceptionnelle par ses dimensions (la première salle s'étend sur 1 hectare) et la qualité de ses concrétions, leur taille impressionnante, leur délicatesse, leur variété, leurs colorations. Le visiteur descend jusqu'à la galerie originelle creusée par la rivière souterraine. Il remonte en ascenseur...

Le musée, appelé "Cité de la Préhistoire" depuis sa récente transformation, bénéficie du label "musée de France". Il présente de façon attractive la vie des hommes depuis le Paléolithique jusqu'à l'Âge du Fer : chasse et cueillette, agriculture, élevage, métallurgie. Beaucoup d'animaux naturalisés, nombreuses tables tactiles, ambiances sonores, animations sur le feu, la taille du silex, la chasse.

Ce jour-là, n'oubliez pas vos flacons d'eau, vos éventails et vos chapeaux !

Inscription

Inscription impérative auprès d'**Odile Prévost**, avant le samedi 28 juillet, en joignant vos chèques libellés à l'ordre de l'Amicale des Ardéchois à Paris à adresser à Odile Prévost, rue sœurs, 07410 Arlebosc Tél : 04.75.08.17.33 . Précisez le nom et le nombre des amis qui vous accompagneront.

Attention, aucune inscription sans chèque ! En cas de désistement, remboursement auprès d'Odile jusqu'au samedi 28 juillet 2018. Aucun remboursement après cette date, par respect pour le restaurateur. **Prix de la journée : 50 €/adulte, 25 €/moins de 30 ans.**

L' AUBERGE DE BANNE

Une auberge de carte postale créée il y a une dizaine d'années par François DUMAS ayant des attaches ardéchoises et une maison ancienne à Payzac, architecte d'intérieur et décorateur à Genève et Megève : il suffit de visiter cette auberge à la superbe décoration, son hôtel et son environnement extérieur pour apprécier les qualités et le goût de son concepteur, la photo jointe à ce bref commentaire étant plus éloquente qu'un long écrit, le signataire de ce mot n'ayant pas le don de la description comme l'avait magnifiquement Gustave FLAUBERT.

Le visiteur appréciera le bistrot avec ses salles façon brasserie début du siècle précédent, ses banquettes en moleskine rouge, ses photos en noir et blanc d'acteurs et chanteurs des années 1940 à 1970, sa terrasse ombragée par de beaux marronniers et platanes sur la place du village avec sa fontaine et son agréable mobilier de jardin.

Et puis Banne surplombé par son château médiéval qui a brûlé une semaine durant pendant la Révolution et dont il ne reste qu'une muraille d'enceinte et de belles écuries, lieu d'expositions, site à partir duquel on dispose d'une vue à 240° sur l'Ardèche, surplombant le bois de Païolive et permettant d'avoir un regard circulaire à l'ouest sur les monts Lozère puis sur le Tanargue, au nord sur les cols de Mézilhac et de l'Escrinet au pied desquels on devine la silhouette d'Aubenas et de son majestueux château, et vers l'est le mont Ventoux et la région de Ruoms et Vallon avec son rocher de Sampzon et sa plaine constituée de vignobles et champs d'oliviers.

Banne un très beau village digne de son auberge, village charnière aux confins à l'ouest de la Cévenne ardéchoise et sa cuisine au beurre, et au sud de la Provence avec sa végétation enchanteresse et sa cuisine à l'huile.

Comme le dirait le guide Michelin : « vaut le détour ».

Charles Imbert

LE « BONZAÏ ARDÉCHOIS » EST-IL L'ARBRE LE PLUS VIEUX D'EUROPE ?

*Des arbres contemplant les gorges de l'Ardèche depuis des millénaires.
Accrochés sur les falaises abruptes, ils regardent avec nonchalance passer les canoës
emportés par le courant. L'onde du temps contre l'onde du flot...*

Sacrées gorges de l'Ardèche ! Non seulement elles ont hébergé les premiers artistes il y a 36 000 ans dans la grotte Chauvet, mais elles sont aussi habitées par un arbre étrange : le genévrier de Phénicie. Les spécialistes estiment que plusieurs spécimens ont dépassé les 1500 ans ! On peut donc en déduire que ces petits arbres ont vu au moins 50 générations d'hommes... Ils nous regardent de la même façon que nous regardons les fourmis ou les papillons.

Soulevons une petite ambiguïté sur le mot Phénicie : bien sûr, il s'agit du pays de la civilisation phénicienne (III^e millénaire av. J.-C) correspondant au Liban actuel avec des parties de la Syrie. Mais ce sens provient d'une mauvaise traduction du latin *phoenice* ou *phoenicia*, qui vient du grec ancien *phoenikeos*, et qui signifie « pourpre », la couleur du fruit de l'arbre à maturité. Si le nom du pays renvoie aussi à la même couleur, ce n'est pas par hasard : les Anciens l'avaient appelé ainsi car on y récoltait les murex, coquillages marins dont on extrayait la pourpre, colorant extrêmement recherché et cher.

1500 ans : il doit s'agir d'arbres géants, comme les séquoias américains ; pas du tout ! De petite taille, ils ont une croissance ralentie comme des bonzaïs. Ils dépassent rarement deux mètres de hauteur et une quarantaine de centimètres de diamètre. Ils ont trois caractéristiques : une morphologie inversée avec un tronc horizontal ou dirigé vers le bas ; un tronc torsadé ; de nombreuses branches mortes. Les parois pentues du grand canyon ardéchois sont plus riches en rocher qu'en terre. Elles présentent des contraintes sévères pour les arbres qui s'y développent. Le microclimat est chaud et sec. Le sol est extrêmement réduit dans les fissures, la place manque pour les racines et l'alimentation en eau et en éléments nutritifs est faible. Les arbres s'y accrochent, mais ils se nourrissent comme ils peuvent. Comme souvent avec les arbres, ce sont les animaux qui participent à leur dissémination. Les fruits de genévrier de Phénicie sont consommés essentiellement par les fouines qui rejettent ensuite les graines dans leurs excréments. Comme cette petite bête grimpe très bien, la nuit, dans les falaises, on trouve souvent ses excréments pleins de fruits mâchés et de graines dans des endroits très improbables.

Être sur les parois pentues des gorges de l'Ardèche est une vraie chance : si en bas, dans la rivière, les rameurs grouillent et se grouillent, sur les côtés, impossible d'accéder. Les genévriers phénico-ardéchois regardent avec nonchalance les hommes dans le lointain. Ils font partie des rares arbres à avoir échappé aux perturbations liées aux activités humaines. Ils vivent un peu comme des ermites, mais quand on pousse sur la paroi extérieure de la grotte Chauvet, c'est un peu normal. Autre particularité de cet arbre : « Quelques individus peuvent même changer totalement de sexe d'une année à l'autre » a constaté Jean-Paul Mandin, le président de la Société Botanique de l'Ardèche, l'un des grands spécialistes du genévrier de Phénicie. Quel terrible dilemme : passer tout l'hiver en se demandant comment on va devoir s'habiller au printemps et pendant l'été !

Les premières prospections datent de 2002. Elles ont permis de récolter des morceaux de troncs morts. On a découvert alors pour la première fois leur incroyable vieillesse. Pour déterminer l'âge des arbres récoltés, plusieurs méthodes ont été utilisées. Plus on est vieux, plus on a de cernes,

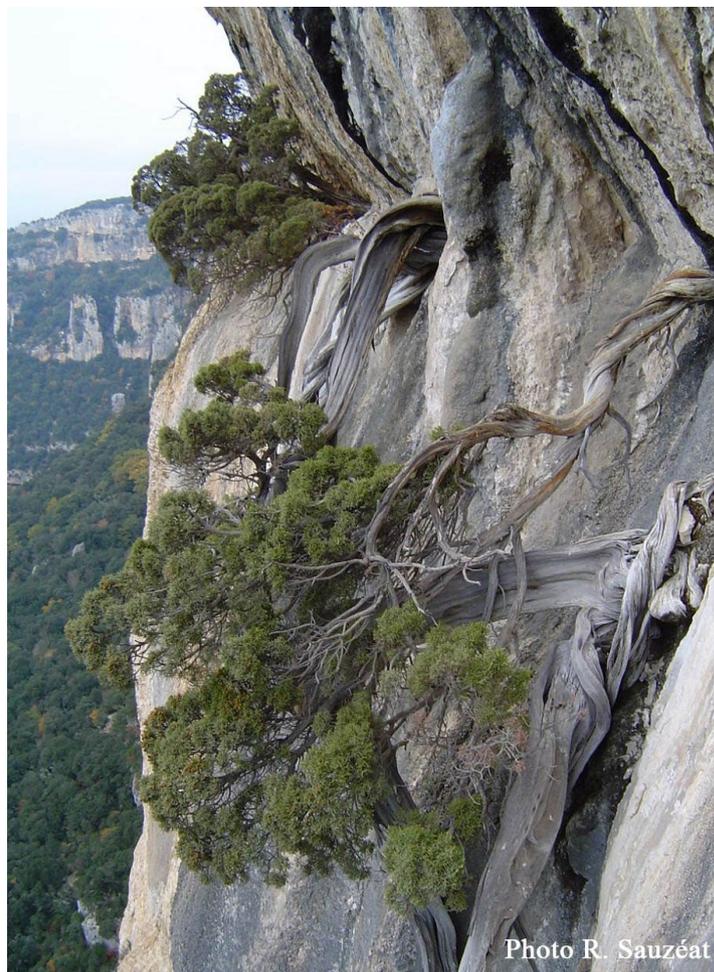


Photo R. Sauzéat

c'est connu ! Pour les arbres encore vivants, on extrait des carottes de bois puis on compte ces fameux cernes. On est obligé d'utiliser une loupe. Mais, pour les très vieux arbres, cette méthode est approximative car leurs troncs sont particulièrement asymétriques. Le procédé se révèle aussi compliqué que de compter les cheveux sur la tête d'un yak. Sur les troncs morts que l'on ramasse dans les falaises ou à leur base, le procédé est plus facile, car l'échantillon est plus grand qu'une carotte. On découpe des rondelles, comme un saucisson ardéchois, puis on les ponce (inutile pour le saucisson) et on compte aussi les cernes avec une loupe binoculaire. Ce n'est pas un luxe : « les anneaux de croissance sont extrêmement serrés, il y en a souvent une dizaine par millimètre. Certains cernes ne font que 2 couches de cellules pour un accroissement d'environ 3 centièmes de millimètre ! » constate Jean-Paul Mandin.

Plusieurs datations ont aussi été réalisées au carbone 14 par le Centre de datation par le radioc carbone (CNRS, Lyon). Elles ont donné des résultats étonnants : un tronc mort récolté dans la falaise des Templiers a par la méthode au carbone 14 un âge calibré de 2520 ± 35 ans, ce qui lui donne une date de naissance réelle entre 792 et 524 avant J.-C. Pourtant, ce tronc ne possède que 577 cernes. Des hypothèses peuvent expliquer cette anomalie : soit l'érosion a détruit des cernes, soit cet arbre était

LE « BONZAÏ ARDÉCHOIS » (SUITE)

Photo Jean-Paul Mandin



Cet arbre à morphologie inversée et tronc très torsadé se trouvait dans la falaise d'Autridge qui fait 200 m de haut



Judicaël Arnaud, du Comité Départemental de Spéléologie, avec un genévrier de Phénicie

mort depuis longtemps, et il est resté sur place sans se détériorer. Pour les arbres vivants, un échantillon a été récolté par le laboratoire de paléoécologie de la faculté d'Aix-Marseille. Les résultats de la datation au carbone 14 montrent que son âge réel est compris entre 1072 et 1278 ans et qu'il a commencé à croître entre 730 et 936 après J.-C. Or, on ne compte que 992 cernes. Donc l'arbre n'a pas produit de cernes certaines années, probablement les années de forte sécheresse. Cela implique que les âges déduits du décompte des cernes semblent sous-estimés par rapport aux âges réels.

Attention, aller couper des arbres vivants est interdit. Jean-Paul Mandin a pu aller dans ces endroits improbables avec une autorisation préfectorale et avec l'aide du Comité départemental de Spéléologie : « j'ai pu accéder dans des endroits que je pensais réservés aux araignées » ! Et oui, quand Spiderman vient toucher du doigt la Phénicie sur les falaises ardéchoises, on se dit que les voies de la mondialisation sont parfois très inattendues.

Alors, que faut-il en déduire ? Les genévriers de Phénicie ardéchois sont-ils les arbres les plus vieux de France, voire d'Europe ? La réponse n'est pas évidente. Chez beaucoup d'arbres très âgés, comme les chênes et oliviers, le cœur de l'individu a disparu et il manque un grand nombre de cernes. Les résultats sont assez approximatifs. L'âge de plus de 1500 ans observé pour le genévrier récupéré sur la falaise ardéchoise du Manteau Royal serait le plus vieux réellement mesuré de France. D. Larson, un spécialiste

dans ce domaine, va jusqu'à affirmer que les « forêts buissonnantes de ces escarpements rocheux seraient parmi les plus anciennes de l'hémisphère Nord ». Ces « forêts de falaise » inaccessibles aux hommes sont les seuls et derniers écosystèmes totalement vierges en milieu terrestre. Hommes préhistoriques, premiers dessins humains, très importante concentration de menhirs et de dolmens et forêts vierges : et si l'Ardèche était l'origine du monde ?

Ultime précision : les partenaires qui ont financé les études sur le genévrier de Phénicie ardéchois sont nombreux : en 2002, 2003 et 2004, la Région Rhône-Alpes, (Service Régional de la Formation et de la Recherche) et le Ministère de l'Agriculture ont permis de réaliser une étude des populations. En 2005, 2006 et 2007, le financement des actions est dû à la Région Rhône-Alpes avec une participation du Fonds Social Européen, du Conseil Général de l'Ardèche et de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche. Enfin, en 2008, 2009 et 2010, le financement a été réalisé par la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche avec l'aide du Conseil Général de l'Ardèche. Avec de telles initiatives, on peut le crier haut et fort : qu'il est bon de payer des impôts !

Benoît Patisson

Société Botanique de l'Ardèche :
<http://www.ardeche-botanique.com/>

Lycée agricole Olivier de Serres - B.P. 150 - 07205 AUBENAS cedex

CULTURE ET PATRIMOINE

Le président de la République, Emmanuel Macron et Stéphane Bern ont réuni à l'Élysée les 270 porteurs de projets qui bénéficieront du Loto du Patrimoine destiné à sauver des monuments d'intérêt patrimonial en péril ; étaient présents Hervé Saulignac, député de l'Ardèche pour la ferme de Clastres à Sainte-Eulalie, Christian Lavis, maire de Viviers pour la Maison des Chevaliers ainsi que Chantal Chifflet, présidente des Amis de Veyrines pour la chapelle de Veyrines.

Le 14 septembre, tirage d'un super-loto et le 3 septembre, lancement d'un « jeu à gratter ». À vos jeux !

Attention, il s'agit d'une information et non d'une incitation à vous ruiner pour le patrimoine ardéchois !

15 à 20 millions devraient être affectés par la Française des Jeux à un fonds intitulé « Patrimoine en péril ».

Patrice Caillet et Béatrice Rigaud-Juré



LE RAPPORT MARCON VEUT LIMITER LA DISSOLUTION DES VILLES FRANÇAISES

André Marcon, à la fois maire de Saint-Bonnet-Le-Froid et président honoraire des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI France), vient de remettre au gouvernement un rapport sur la « revitalisation des villes petites et moyennes ». Certaines villes d'Ardèche étant particulièrement concernées, nous vous en proposons ici les grandes lignes.

Qui n'a pas été ému, en arrivant dans des villes moyennes françaises, de traverser dans un premier temps des espaces hideux où le béton rivalise avec le goudron. Ces banlieues, autrefois à mi-chemin entre ruralité et urbanité, sont devenues des zones industrielles et commerciales, laides et désespérantes. Puis, en s'enfonçant dans les centres-villes, la partie ancienne a été abandonnée par les commerces qui se sont installés en périphérie. Les centres, abandonnés, sont devenus sales et délabrés, les vitrines des magasins vides affichant des calicots "à louer". Les rues sont alors arpentées par des mendiants accompagnés de chiens, derniers compagnons de solitude.

Comme le reste de la France, les villes dans ce triste état sont nombreuses en Ardèche. Pourtant, elles ne demandent qu'à revivre. Il suffit de parcourir le livre d'Helmut Krackenberger "Aubenas la châtelaine" que nous présentons dans ce journal pour s'en rendre compte. Le programme "Action cœur de ville" lancé en mars dernier par Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires, a sélectionné 222 villes réparties dans toutes les régions qui bénéficieront d'une convention de revitalisation de cinq ans pour redynamiser leur centre-ville. En Ardèche, Annonay, Aubenas et Privas font partie de ce dispositif.

Ce programme s'est largement inspiré du rapport Marcon, ce dernier synthétisant des années d'études sur le sujet. Il part du constat que « l'on identifie souvent les territoires au nom de leur ville centre. Les nouveaux territoires, dessinés par les nouvelles cartes de l'intercommunalité, se doivent de comprendre que leur attractivité est tirée par l'attractivité de leur ville centre. Tout ce qui contribuera à la valoriser sera profitable à leur ville centre et à la communauté. De nombreux centres de villes moyennes sont aujourd'hui en danger, avec une baisse de la population, un taux de vacance commerciale croissant et une paupérisation des centres ». Plus loin, le rapport précise : « La désertification commerciale des centres-villes qui ne représentent plus aujourd'hui des lieux de rencontres, d'échanges, et de sociabilité, a accentué ce sentiment de déperdition du lien social, et a encore davantage renvoyé les populations fragilisées en marge de la société. » En résumé, la convivialité due au bien-être des

centres-villes disparaît. Le rapport propose de mettre en place des mesures concrètes s'articulant autour de quatre volets. Voici une sélection de certaines des mesures proposées.

Premier volet : La gouvernance

Préalablement à tout soutien de l'État pour un programme de revitalisation des centres, le rapport fait plusieurs recommandations. D'abord, la création d'une instance de gouvernance locale regroupant les différents acteurs intervenant sur le centre-ville, notamment, les acteurs économiques ; ensuite, une délégation donnée à un élu, non pas au simple commerce mais pour tout ce qui concerne le centre-ville. Cette délégation transversale « centralité » permet à l'élu d'être présent lors de toute décision en lien avec le centre, allant de la voirie au commerce, du commerce à l'habitat. Il devra veiller à éviter les télescopages et les incohérences de décisions. Enfin, la mise en place d'un référent technique organisant le centre-ville, sans se limiter à la partie commerciale.

Le rapport propose aussi de réaliser une étude sur la vacance commerciale effectuée à partir de la base de données de la DGE et de la DGFIP, actuellement couvertes par le secret fiscal. Elle permettra la mise en œuvre au plan national du programme « Action Cœur de Ville » dans chaque territoire concerné. Les Chambres de Commerce et d'Industrie devraient pouvoir récupérer ces données pour proposer des actions à mener.

Second volet : Le foncier et le bâti

Une reconquête durable se fera en attirant dans le centre des populations actives plus jeunes, ainsi que des équipements et des commerces. Il faut donc une intervention volontariste sur le foncier et le bâti pour attirer les investisseurs, afin d'offrir une alternative à l'implantation en périphérie.

À cette fin, il faut d'une part conforter le cœur de ville comme espace de vie, de balade, de rencontre et de convivialité. Il faut aussi une intervention forte pour adapter l'habitat aux nouveaux parcours résidentiels. Enfin, il est nécessaire de mettre en place une réflexion globale autour des services, en particulier médicaux, afin d'attirer des praticiens.

Le rapport propose des mesures pour redonner le goût à l'investissement et à l'installation au centre-ville, notamment pour ce qui concerne la fiscalité. Les opérations de revitalisation du territoire (ORT) doivent mobiliser des financements spécifiques (Anah, Action logement, CDC) largement orientés pour la quasi-totalité des villes moyennes vers les centres villes. Il faut donc définir un périmètre unique d'intervention où seront appliquées des mesures fiscales de "premier niveau" (exonération des procédures CDAC, extension des mesures justifiant une déclaration d'utilité publique (DUP), possibilité d'exproprier dans une ORT, assouplissement des normes relatives à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, exonération de taxes foncières sur les propriétaires de locaux commerciaux à appliquer par les communes, application de la taxe sur les locaux commerciaux vacants recentrée, exonération de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) pour les commerces existants de 400 à 1000 m² de SDV pour les commerces de centre-ville et exonération pour les nouvelles implantations en centre-ville.

Le passage suivant explique l'importance de l'identité du territoire : « Les villes et les secteurs ruraux qui sauront soigner leurs caractères particuliers, leurs patrimoines singuliers, leurs services, tout en restant réactifs aux opportunités économiques (dispositifs inventifs, accueil d'entreprises et de résidences) attireront une population jeune plus sensible à sa qualité de vie et à celle de leurs enfants que ne l'ont été les générations précédentes. Ceci est amplifié par la moindre importance des distances physiques, liées au développement des techniques de l'information et de la communication. » Les mesures proposées sont, par exemple, de donner, aux entreprises utilisant les rez-de-chaussée, plus de liberté pour leur communication visuelle.

Il est également proposé d'« engager une réflexion volontaire pour favoriser la création d'espaces à vivre enviables, en particulier des extérieurs privatifs en centre-ville, par une densification du bâti, sur cours ou en création de terrasses ou d'espaces sous verrières... La réflexion doit s'établir localement avec les services de l'État en vue de proposer des dispositifs architecturaux et paysagers précis adaptés

LE RAPPORT MARCON (SUITE)

à la configuration du patrimoine (coursives, terrasses incluses en toiture ou sur dépendances, création de jardins par démolition de dépendances) ».

Troisième volet : Attirer

Ce volet est le plus important : il pose des questions fondamentales : qu'est-ce qui donne envie d'habiter au cœur de ville ? Qu'est-ce qui donne envie de venir au cœur de ville pour consommer, se détendre ? Qu'est-ce qui facilite la vie en cœur de ville ? Le rapport précise : « il est nécessaire de maintenir l'irrigation de la centralité par des flux qui compensent cette perte de densité de population de proximité. Les flux de services sont essentiels malgré la dématérialisation progressive des flux administratifs (CAF, préfecture...). Sur ce thème, le constat est implacable malgré une logique d'initiative publique, les équipements de services migrent eux aussi vers des pôles tertiaires extérieurs, avec, à la clé, des salariés en moins en cœur de ville mais aussi des usagers qui n'ont plus d'obligation de venir en cœur de ville. Toujours dans la logique de services, le constat est encore plus saisissant concernant les professions médicales : en dix ans, dans les villes et communes françaises, la part des praticiens implantés en cœur de ville est passée de 80 % à environ 50 % ».

La mesure proposée, maintenir les flux, s'appuie sur trois leviers : obliger les investisseurs publics ou financés par des fonds publics à explorer toutes les solutions d'implantation en centralité notamment par réutilisation des bâtiments publics, l'implantation en périphérie ne pouvant se faire que si la preuve d'impossibilité en cœur de ville est apportée. Ne donner les aides de l'Etat qu'aux maisons médicales

implantées en ville. Surtout, conditionner les aides d'Etat à l'implantation des équipements publics en cœur de ville !

Il faut aussi chercher à renforcer l'animation du centre-ville. En parallèle, les relations sociales ont été soumises à un comportement individuel croissant, fragilisant le lien social. Le centre-ville est un lieu capable d'inciter les rencontres et de développer la vie sociale. Si l'attachement des français à l'égard du centre-ville est confirmé (59% des français et 65 % des 18/35 ans, enquête CSA, Mai 2017), les habitants des villes de 50 à 100.000 personnes attendent plus d'animation commerciale et d'animation de quartier. Le rapport propose que les fonctions d'animation soient fusionnées dans une seule association regroupant l'office du tourisme et les associations de commerçants. Elle aura la possibilité d'être reconnue d'utilité publique pour bénéficier de dons.

Quatrième volet : Innover

Ouvrir un commerce relève du parcours du combattant quand, parallèlement, un commerce en ligne est à la fois plus facile, rapide et moins coûteux. En effet, la particularité française du droit au bail (fonds de commerce, droit de renouvellement, etc.) et des coûts associés rend les ouvertures complexes. Pour cette raison, les start-up du commerce privilégient le commerce en ligne, entraînant un appauvrissement du renouvellement du commerce physique, particulièrement dans les centres villes. Le rapport propose plusieurs mesures : d'abord, la création d'un statut de « jeune pousse » ou « start-uppers » pour les primo commerçants, en les dotant d'outils pour les pousser à rester en centre-ville ; la création d'un dispositif de périmètre prioritaire pour les commerces de centre-

ville dans lesquels existeraient des mesures d'accompagnement ; la création de groupement d'employeurs : il permet de répondre à une grande diversité de situations : partager à temps partiel, un salarié possédant une qualification particulière, créer un emploi stable susceptible d'intéresser un salarié qualifié, bénéficiaire occasionnellement d'appoints de main d'œuvre pour renforcer l'effectif de salariés existant, maintenir la permanence de l'emploi d'un salarié sur plusieurs entreprises alors que ce dernier était menacé de licenciement ou risquait de voir son statut devenir précaire et enfin transformer des emplois précaires en emplois permanents.

L'ensemble des mesures proposées est résumé dans une synthèse à la fin du rapport. Ceux qui souhaiteraient lire ce document dans son intégralité peuvent suivre ce lien : <http://www.cget.gouv.fr>

Ce rapport est très ambitieux. Il réagit avec force contre le laisser-aller qui s'est installé depuis plus de cinquante ans. Il montre que la désertification des centres-villes n'est pas une fatalité. Pour voir si les résultats escomptés sont au rendez-vous, il faut maintenant suivre concrètement les actions menées par les équipes municipales dans le cadre du plan Action cœur de ville.

Considérant que la redynamisation des centres-villes en France et plus particulièrement en Ardèche est un sujet de haute importance, le rapport Marcon sera le thème de notre dîner de rentrée au mois d'octobre prochain. Nombreux sont les Ardéchois à Paris sensibles à ce sujet, même si le centre de la capitale n'est pas vraiment touché par cette situation.

Philippe Auzas et Benoît Pastisson

CLUB DES ARDÉCHOIS DE LA FINANCE

Bernadette SOZET, déléguée générale d'Initiative France, originaire de Tournon a été l'invitée du 15^{ème} déjeuner du club des Ardéchois de la finance au Zimmer Café, place du Châtelet à Paris, jeudi 14 Juin 2018.

Philippe Auzas, président de l'Amicale des Ardéchois à Paris et les 14 participants ont pu échanger sur les enjeux de la création d'entreprise, notamment en Ardèche.

Si vous voulez en savoir plus sur le 1^{er} réseau associatif de financement des créateurs et des repreneurs d'entreprise : bernadette.sozet@initiative-france.fr et sur le club des ardéchois de la finance olivier.chaussy@bpce.fr

Olivier Chaussy



L'ESPÉLIDOU FÊTE SON ÉCLOSION



*Dans le sud d'Aubenas
se trouve depuis 10 ans
une pépinière d'entreprises.
Elle a pris le nom
de l'Espélidou,
en hommage aux appareils
qui chauffaient les cocons
des vers à soie.*

Vendredi 1^{er} juin, le Pays de l'Ardèche méridionale célébrait les 10 ans de la pépinière d'entreprises l'Espélidou, implantée à Lachapelle-sous-Aubenas. En charge de sa gestion et de son animation pour le compte de ses 10 communautés de communes adhérentes, le Pays a souhaité faire de cet anniversaire un événement fédérateur, à la hauteur du chemin parcouru en matière d'accompagnement des entreprises locales depuis 10 ans. Ce rendez-vous a été honoré par plus de deux cent cinquante entrepreneurs, partenaires et élus.

Pour rendre hommage à l'engagement des créateurs d'activités passés par la pépinière, une table-ronde était organisée sur le thème « entrepreneurial et entreprises de demain ».

Animée par Michel Dupoizat, elle a permis à des chefs d'entreprises de témoigner, à la suite d'une conférence de Vincent Pacini, enseignant chercheur, qui était invité à présenter ses pistes de réflexion sur les transformations qui impactent les entreprises et les territoires et les perspectives d'évolution des pépinières d'entreprises dans l'écosystème entrepreneurial.

À l'issue de cet échange, un mûrier blanc a été planté par les élus du Pays de l'Ardèche méridionale et les présidents des communautés de communes. Georges FANGIER, président, a tenu à remercier les élus qui ont relevé le défi de cette « aventure territoriale » et notamment Roger Gimbert, présent pour l'occasion, alors président de la Communauté de communes

du Vinobre. « Je me battraï pour que les vents contraires du repli sur soi et du court-termisme, bien que dominants aujourd'hui, n'emportent pas ce bien commun. Il en va de l'avenir de l'Ardèche Méridionale et de ses entrepreneurs. » a-t-il ajouté. Louis Buffet, président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas a lui aussi salué l'engagement du territoire auprès des entrepreneurs. Laurent Ughetto, président du Conseil départemental, a conclu en soulignant la nécessité de maintenir une solidarité territoriale à l'échelle du Pays pour mener à bien des projets ambitieux à la hauteur des défis à relever.

Guillaume Grasset,
responsable de la pépinière



**BANQUE
DELUBAC & CIE**

Fondée en 1924

Société en commandite simple au capital de 11.695.776 Euros

Une banque privée ardéchoise fondée en 1924
Partenaire de vos ambitions et de votre gestion patrimoniale
Siège social : 07160 LE CHEYLARD

Succursale de Paris 10, rue Roquépine 75008 PARIS
Téléphone : 01 44 95 86 21
Contact : Jean-Michel SAMUEL-DELUBAC Associé Gérant
www.delubac.fr

LE PLATEAU ARDÉCHOIS

Avant de basculer vers les vallées de la Haute Cévenne, vers la vallée du Rhône ou vers les plaines ensoleillées du sud, le Massif Central se redresse une dernière fois en un vaste plateau parsemé ici et là de quelques suc d'origine volcanique, dont le Mont Gerbier de Jonc, signal des sources de la Loire, est l'archétype. Ces hautes terres de l'Ardèche sont communément désignées « la Montagne », *amoundaou* dans le patois local. Déjà, les chartes du Moyen-Âge mentionnaient les *Terra in Montanis*, dont le village de Saint-Cirgues en Montagne garde une trace dans son nom.

Cette Montagne ne laisse pas indifférent. Son climat parfois extrême a façonné son histoire, son architecture ainsi que le caractère de ses habitants, dénommés communément les *pagels*. Plus de six mois par an, jusqu'aux années 1950, les terrains situés au-dessus de 1200 mètres d'altitude n'étaient plus accessibles qu'à pied, la terrible Burle, blizzard et maître de la Montagne ayant emprisonné les hautes terres dans un suaire égalisant le relief et créant d'immenses congères autour des obstacles. Le printemps, lui, est tardif mais présente une explosion de couleurs et de parfums : dès la fin avril, les prairies se couvrent de jonquilles, de nappes de pensées ou encore de délicats narcisses odorants. Il faut prendre le temps de lire les pages inspirées de Régis Sahuc, chanteur de ces hautes contrées, qui a su décrire, mieux que personne « la nostalgie des bruyères, l'amertume du genêt ou la pénétrante narcose des violettes, au hasard des drailles de l'intemporel ». L'été est court mais reste la saison des gros travaux agricoles ; les troupeaux de vaches remplissent les vastes pâturages. Les odeurs d'herbes coupées envahissent l'air. Des orages d'une intensité inouïe se déchaînent, rappelant les peurs ancestrales, quand les gens du pays craignaient que la foudre ne tombe sur la chaumière ou sur le cheptel. Avec les ondées d'août, l'automne n'est plus loin. Les nuits se rafraîchissent et dès septembre, les frondaisons des hêtres et sycomores changent de tonalité pour bientôt transformer la Montagne en une féerie de couleurs aux tons chatoyants et mordorés.

C'est donc un pays au climat souvent rude, mais possédant des paysages uniques, qui apportent une certaine plénitude et ressourcent celui qui sait prendre le temps de s'arrêter en ces hauts lieux. « Là-haut dorment les ancêtres » disait-on autrefois, en évoquant la Montagne, véritable berceau de générations trop nombreuses et qui essaimèrent à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle vers les villes de la vallée du Rhône et de la région stéphanoise. C'est aussi peut-être pour

cette raison que les dimanches d'été, nombreux sont les promeneurs qui viennent un peu en pèlerinage sur cette terre qui parle à leurs cœurs.

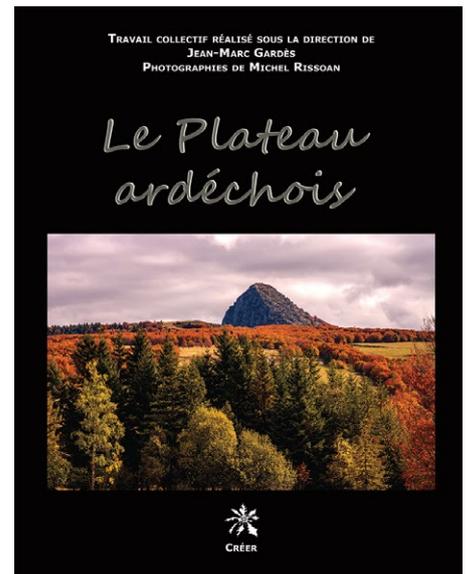
Jean-Marc Gardès est un amoureux de ces paysages qu'il connaît bien pour les avoir parcourus à pied, par tous les temps, à la recherche d'anciens sanctuaires ou en quête de contes d'une autre époque. Avant de croiser l'homme, j'ai d'abord lu ses ouvrages. « Sur l'antiquité du Plateau ardéchois » a guidé certains de mes pas vers des sites qui ont marqué l'histoire de ce pays. Et puis, Jean-Marc Gardès s'est intéressé à l'abbaye de Mazan, ce puissant monastère cistercien fondé au début du XII^e siècle dans un vallon sauvage du plateau. Seules des ruines se dressent à l'emplacement d'un fleuron de l'architecture cistercienne, elle-même fondatrice des abbayes de Sénanque et du Thoronet. D'historique, sa quête se tourna vers le folklore, lorsqu'il s'empara du sujet du trésor de l'abbaye de Mazan, dont la tradition raconte qu'il fut caché dans une cloche, quelque part dans la profonde forêt voisine.

Je suis sensible à l'approche de Jean-Marc Gardès car je suis depuis toujours captivé par ce pays. Sa nature et son climat impétueux me ressourcent et m'apaisent, son histoire aiguise ma curiosité, son architecture, si singulière, m'émeut toujours autant et son folklore me rappelle les traditions que racontaient mes anciens.

Avec cet ouvrage, Jean-Marc Gardès s'attèle à une nouvelle tâche, singulière et hardie, une synthèse sur les hauts plateaux, en coordonnant, tel un chef d'orchestre, divers auteurs, qui ont chacun abordé les grands sujets qui caractérisent le pays d'en-haut. Les thèmes traités ici ont été discutés depuis longtemps par des érudits qui marquèrent leurs époques avec leurs études et récits. C'est une belle façon de leur rendre hommage.

Faujas de Saint-Fond et Soulavie, dans leurs ouvrages sur le Vivarais, au XVIII^e siècle, évoquèrent les sucres volcaniques des hauts plateaux. M. Aymes propose ici une synthèse précise et articulée sur la géologie, une des passions de l'abbé Teyssier, dernier curé de Sainte-Eulalie, qui aimait montrer sa collection de minéraux et autres bombes volcaniques récoltés au gré de ses pérégrinations sur les hautes terres.

La botanique de la Montagne du Vivarais est unique, par sa variété et la présence d'espèces rares. L'extraordinaire biodiversité du Plateau, racontée par C. Giroux et C. Faugier, n'avait pas échappé à Paul Besson de la Garde, à Sainte-Eulalie, éminent botaniste. Elle est désormais célé-



Ouvrage collectif, sous la direction de Jean-Marc Gardès
Éditions CRÉER - 35€

brée dans l'Hort de Clastre, le jardin botanique des sources de la Loire, à Sainte-Eulalie.

L'abbé Therme de Lanarce fut un infatigable chercheur et récolta tout au long de sa vie d'innombrables chartes et documents conservés dans les archives des familles implantées depuis des siècles en Montagne. Les originaux ont désormais souvent disparu mais les transcriptions de l'abbé Therme sont une mine d'informations pour l'histoire des hauts plateaux et celle de ses monastères, étudiée dans cet ouvrage par C. Paumier et E. Blanc.

La singularité de l'architecture vernaculaire de la Montagne a toujours ému les visiteurs de ces contrées. Michel Carlat a longuement étudié les techniques des toitures de lauze et de genêt que Joseph Pouget, fondateur de l'association Liger, n'a eu de cesse de protéger. L'étude proposée ici par L. Rosaz illustre parfaitement les caractéristiques de cette architecture tellement attachante.

L'économie de la Montagne est complexe, principalement à cause de son climat. Pierre Bozon avait magistralement décrit les atouts économiques de cette région. Bien que des agricultures et sylvicultures, modernes et spécialisées, soient désormais en place pour répondre aux enjeux de notre époque, c'est aussi, comme le souligne E. Laurent, le tourisme qui sera un vecteur de développement pour l'avenir.

À la suite de Pierre Bozon et d'Elie Reygnier, F. Jouffre dresse un état de la démographie des hauts plateaux alors que Lioudon et C. Lafont révèlent les recettes de cuisine et réveillent

LE PLATEAU ARDÉCHOIS (SUITE)

les odeurs d'autrefois, à la suite de Charles Forrot, dont les descriptions « d'odeurs de forêt et fumées de table » restent la référence vivaroise en la matière.

Il revenait à Jean-Marc Gardès d'évoquer les contes et légendes, à la suite d'Emile Arnaud, le fameux conteur de Saint-Andéol de Fourchades, qui savait raconter à merveille les traditions des veillées. Il partage avec nous quelques pages d'auteurs qui se sont inspirés des paysages et histoires de ce pays et évoque les hommes de génie, comme l'abbé Tauleigne, originaire de Saint-Cirgues en Montagne qui favorisa l'avancée de la science dans le domaine de la radiographie et de la photographie.

Jean-Marc Gardès propose ainsi une synthèse inédite dans laquelle l'homme des hauts plateaux est le protagoniste. D'un caractère bien trempé, le *pagel* est toujours respectueux des traditions tout en sachant que c'est vers l'avenir qu'il faut se tourner pour mieux défendre les valeurs de ce terroir unique et haut en couleurs.

Laurent Haond

« LES TOQUÉS D'ARDÈCHE »

Ils viennent de publier un livre « Le printemps des Toqués » aux Editions Sud-Ouest avec la collaboration du photographe culinaire Claude Prigent. À acheter vite et vite, allez tester leur bonne cuisine !

Depuis 2014, « Les Toqués d'Ardèche » ont pour ambition, jour après jour, de mettre en valeur les richesses du département de l'Ardèche dans leurs restaurants respectifs. En voici la liste :

Céline Vernet, *Hôtel restaurant Beauséjour au Béage*

Claude Brioude, *Hôtel du Levant - Restaurant Brioude à Neyrac-Les-Bains*

Jean-François Chanéac, *Auberge Chanéac - La table du terroir à Sagnes-et-Goudoulet*

Florian Descours, *Restaurant La Bória à Privas*

Yann Espenel, *Restaurant Carabasse à Beaulieu Pléoux*

Raymond Laffont, *Restaurant Le Panoramic à Ozon*

Mathieu Méjean, *Ferme de la Besse à Usclades-et-Rieutord*

Dominique Rignanèse, *Hôtel restaurant Auberge Les Murets à Chandolas*

Richard Rocle, *Auberge de Montfleury à Saint-Germain*

Olivier Samin, *Hôtel restaurant Le Carré d'Aléthius à Charmes-sur-Rhône...*

Ils sont tous toqués d'Ardèche !

Béatrice Rigaud Juré

"AUBENAS LA CHÂTELAINE"

Tel est le titre du nouveau livre qu'Helmut Krackenberger publie après un travail colossal de recherches, de curiosité, de rencontres et de photographie qui dura trois ans.

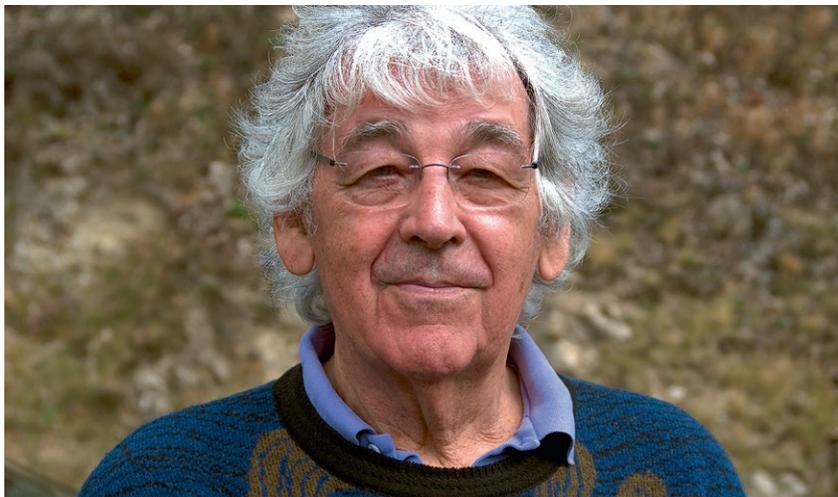


Ce titre lui a été suggéré par son ami de longue date, Jean Moulin, ancien maire et député d'Aubenas, l'une des nombreuses personnalités incontournables de la capitale de l'Ardèche méridionale qui ont apporté leur contribution écrite à ce magnifique ouvrage de 240 pages qui comble un grand vide.

En effet, peu de livres parlent d'Aubenas, et encore moins avec autant de passion et d'amour. Les 342 photographies qui composent la trame et le portrait de la ville sont tout simplement somptueuses.

Certes, d'aucuns diront que c'est toujours le cas des images créées par ce grand photographe, élève d'Otto Steiner, qui a croisé le chemin de grands artistes comme Alberto Giacometti ou Georges Braque pendant son travail pour les Musées Nationaux. Avec son regard d'esthète, il sublime également les grands paysages de la Mer Morte, des Cévennes et du Mont Tanargue qui domine au loin le bassin d'Aubenas.

Mais pour qui croit connaître Aubenas, les photographies d'Helmut Krackenberger et les textes aux sujets et styles variés d'auteurs comme Patrick Cortès, Carole Dumas, Pierre Ladet, Jean Moulin ou Yves Paganelli permettent de découvrir les richesses insoupçonnées de la capitale de l'Ardèche méridionale.



Ainsi le photographe, accompagné de ses auteurs et amis, invite le lecteur à le suivre pour une promenade dans l'histoire et la vie d'Aubenas, évoquant ses monuments et sites incontournables ou parfois discrets et méconnus, ses grandes figures du passé, ses marchés, ses festivités. Il met aussi en lumière tout ce et tous ceux qui font battre le cœur delà cité : la vie scolaire, la culture, les industries et commerces originaux, la gastronomie, les événements sportifs, sans oublier les indispensables équipements de santé.

Bertrand Priour - LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | LUNDI 2 AVRIL 2018

"Aubenas la châtelaine" : Après les Cévennes, la Mer Morte ou encore Jérusalem, c'est une belle châtelaine qui a séduit Helmut Krackenberger. En près de 350 photos, son œil aiguisé nous en révèle les charmes et il fallait bien un regard amoureux pour mettre en images l'âme de l'Ardèche.

Cet ouvrage vous est proposé au prix de 34€/port payé.

Commande et règlement à adresser à : Amicale des Ardéchois à Paris - C/O Odile Prévost - 10 Impasse Milord - 75018 PARIS. Renseignements au : 06 80 06 29 59

EXPOSITION DE PEINTURE DE NOTRE AMI JEAN PRÉVOST

Mairie d'ARLEBOSC
Place du Marché - 07290 Arlebosc

du 5 juillet au 15 août 2018
du mercredi au dimanche : 10h-12h et 14h-17h



Arlebosc au printemps - Jean Prévost



Rêve ta vie
Jean Desvilles, peintre



L'escargot culture
Evelyne Thabart, sculpteur

MUSIQUE AU CHÂTEAU DE LA RIVOIRE 13, 14 ET 15 JUILLET 2018



Par son architecture, le château de la Rivoire aurait pu être situé à Aix ou sur les bords d'un lac italien. Pour notre plus grand bonheur, il est en Ardèche, à Vanosc, à quelques kilomètres d'Annonay. Construit dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments

historiques, il a traversé les siècles sans bouleversement majeur et connu fort peu de modifications depuis sa construction.

Mon mari, François Morlat, a restauré ce château pendant presque vingt ans, avec une détermination sans faille. Je reprends le flambeau avec mes enfants et nous organisons cette année notre premier festival de musique.

Hélios Azoulay en est le directeur artistique. Musicien, compositeur, poète, il nous propose en juillet un programme éclectique : flamenco, tango, jazz mais également musique classique autour de son quatuor à cordes.

Vous trouverez l'intégralité du programme sur notre site
www.chateaudelarivoire.com

On vous attend !
Claire Mialaret Morlat

ÉTÉ 2018 EN ARDÈCHE

*Chers amis ardéchois, de Paris ou d'ailleurs,
Vos vacances au pays se préparent de bonne heure.
Voici quelques idées de lieux formidables
Dont la visite sera un souvenir mémorable.*

Tout d'abord **au Cheylard** où l'Arche des Métiers
Présente des expos de grande qualité
Dentées sur les cultures scientifique et technique
Dans une tannerie devenue très ludique :
Vous aurez à choisir : "Cas d'Eau" ; "L'Île aux Machines" ;
"Doigts d'Or et Savantes Machines" ; "La Soie de Chine
Au Vivarais". Le lieu est animé de façon magnifique.
Allez-y en famille, amenez votre pique-nique.
Pour tout renseignement allez sur Internet :
www.arche-des-metiers.com. Parking de la Guinguette.
Le centre est ouvert du lundi au vendredi
Du 12 février au 30 novembre c'est dit.

À **Mars**, en Ardèche, on est dans les étoiles
On y observe le ciel dans ce lieu idéal.
L'observatoire nous ouvre les portes du ciel.
Un télescope RS600 (beau matériel)
Permet la nuit venue sous la voûte étoilée
D'être proches des astres et de se régaler.
clubastromars.org ; téléphone en prémisses :
04 75 20 24 56.

Vent-Vole-Vie, devise de l'École du Vent
Venez prendre un bol d'air en haut de **Saint-Clément**
On y parle d'éoliennes, d'oiseaux et puis des vents
Huit plateformes en tout sur l'environnement
Boutique et sentiers, pour votre vade-mecum
Aussi sur Internet : ecole-du-vent.com.

Enfin le GAC* expose en plein cœur d'**Annonay**
Chapelle Sainte-Marie, début le 6 juillet :
Alexandre Hollan qui dessine au fusain
Des arbres en mouvement, merveilleux tour de main
Et des photographies de Jean-Luc Meyssonier
Qui saisit la nature parfois de très très près.
C'est jusque au 12 août, c'est à ne pas rater.

Au Château de **Vogüé** expo de qualité
De Charlotte Culot et Guillaume Beaugé
Et puis Alain Chevrette sur le thème Couleurs
De juillet à novembre : rien que du bonheur !

Voilà quelques idées pour le prochain été
Ou planete-ardechoise.com pour s' renseigner.

Bernard Champanhet

*GAC=Groupe d'Art Contemporain, dépend du Centre National des Arts
Plastiques, établissement public du ministère de la Culture.

DÉCÈS :

C'est avec une grande peine que nous avons appris le décès du général Joseph de Pampelonne, le 30 mars 2018, dans sa 99^{ème} année.

- ◆ Ecole de l'air (promotion 1939)
- ◆ Grand officier de la Légion d'honneur
- ◆ Commandeur de l'ordre national du Mérite
- ◆ Croix de guerre 39/45
- ◆ Croix de la valeur militaire
- ◆ Médaille de l'aéronautique (1945)



Président d'honneur de la société de la Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche.

À ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, nous présentons nos très vives condoléances.

**À DIEU**

Je ne verrai plus la haute silhouette de M. de Pampelonne dans les rues de Chomérac, à la sortie de la messe.

Nous ne monterons plus au Bois pour le saluer.

Il ne descendra plus saluer mes parents. Mes parents ne sont plus, non plus.

J'entends le vent.

Sa haute silhouette s'était un peu courbée, son regard vif quelque peu dérobé.

De son regard bleu, il contemplait le monde comme du bout des cils mais il vous regardait tout droit de ses yeux pénétrants. On se sentait unique sous son regard ; on se sentait important à ses yeux. Toujours attentif, jamais méprisant, toujours en alerte, comme le pilote de chasse qu'il fut.

Et sous les sourcils devenus épais, un sourire bienveillant sur tous, sur chacun ; une gaieté consubstantielle, un amour de la vie, la foi en l'autre.

Il avait besoin de hauteur : jeune homme, il avait appris à piloter des avions de guerre. Il faisait corps avec le paysage d'Ardèche depuis la terrasse qu'il s'était choisie. Ainsi il se rapprochait du ciel qu'il avait sillonné. Il croyait au ciel.

Béatrice Rigaud Juré

BIOGRAPHIE DE JOSEPH DE PAMPELONNE

(1919 – 2018)

Joseph de Pampelonne, fils de Victor de Pampelonne et de Louise de Magny, est né le 17 avril 1919 en Avignon. Il entre à vingt ans en 1939 à l'École de l'Air et se consacre pleinement à sa carrière militaire qu'il termine en 1970 au grade de Général de Brigade Aérienne. Il participe activement à la Seconde guerre mondiale : d'abord en poste de 1940 à 1944 au Sénégal, au Maroc et en Algérie, il effectue ensuite en 1944 et 1945 29 missions de guerre en Italie, en France et en Allemagne comme pilote de bombardier sur B26 Maraudeur. Après la guerre, il exerce diverses responsabilités à Paris, à l'État Major du Transport Aérien (de 1947 à 1950), à l'État Major de l'Armée de l'Air (de 1954 à 1956), puis au Cabinet militaire du Ministre des Armées, M. Pierre Messmer (de 1961 à 1963). Entre temps, il effectue différentes missions sur le terrain tant en France qu'à l'Étranger : il est nommé à Brazzaville commandant du Groupe de Liaison Aérienne GLA 49 (de 1951 à 1954), puis commandant de ce Groupe à Bordeaux (1956), muté à Ouargla au Sahara comme commandant de la Base Aérienne (1960), puis commandant de la Base de Pau (de 1963 à 1966).

Il termine sa carrière militaire à Buenos-Aires comme attaché des Forces Armées auprès de l'Ambassadeur de France en Argentine, exerçant également sa mission diplomatique en Uruguay et au Paraguay (1967 – 1970). Quarante ans après, son fils Arnaud a occupé la même fonction dans la même ambassade ces dernières années ! En reconnaissance de son dévouement exceptionnel tout au long de sa brillante carrière militaire, et particulièrement de son héroïsme durant la Seconde guerre mondiale, Joseph de Pampelonne est promu en 2014 Grand Officier de la Légion d'Honneur... le premier de sa famille après Vincent d'Indy.

Joseph de Pampelonne, descendant d'une vieille famille de la noblesse ardéchoise, est resté toute sa vie très attaché à son département. Il acquiert en 1972 le château du Bois à Chomérac où, chaque année, il passait plusieurs mois avec son épouse, Donatienne de Feuilhade de Chauvin, et recevait ses enfants et petits-enfants. Avec elle, il s'est consacré passionnément à la Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche, dont il devient en 1982 le président de la société pendant 9 ans. Ensuite, il assure la présidence départementale de la Société d'entraide des Membres de la Légion d'honneur de 1993 à 1996. Il fut aussi un membre actif de l'Association des Ardéchois à Paris et du Cercle des XX. Joseph de Pampelonne est décédé le 30 mars 2018 à son domicile de Chatou (Yvelines) le soir du Vendredi Saint. Il a rejoint sa chère épouse au cimetière de Saint Martin l'Inférieur, au pied du château de Pampelonne.

Guillaume de Pampelonne, son fils aîné

Amicale des Ardéchois à Paris

Présidents d'honneur :
O. Cuminal, J.-C. Bouvier,
G. Ladreit de Lacharrière, G. Chaurand,
P. Caillet, C. Hédin, P. de Lafarge,
D. Ribeyre, P. de Lauzun
Siège social :
10, impasse Milord - 75018 Paris

Président :
Philippe Auzas, 108 avenue de Villiers,
75017 Paris - Tél. : 01 44 40 08 05
Secrétaire Général :
Benoît Patisson, 36 rue Berthe
75018 Paris - Tél. : 06 14 29 55 63
Trésorier général : Jacques Ranchin

Responsable de publication : Philippe Auzas
Rédactrice en chef : Béatrice Rigaud Juré
Crédits photos : Odile Prévost, Vincent Berthier
de Lioncourt, Olivier Chaussy

Mise en page et impression :
ABP Images Services 07200 | Imprim'Vert

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS

Comme chaque année, notre amicale a tenu son Assemblée Générale le 7 avril 2018 pour approuver les comptes de l'année écoulée et présenter le rapport d'activité.

Le procès-verbal de notre assemblée sera bientôt en ligne sur notre nouveau site internet.

Deux nouveaux administrateurs ont été nommés : Olivier CHAUSSY et Antoine VALDES que nous avons le plaisir de vous présenter ci-après.

Olivier CHAUSSY

Olivier Chaussy est né en 1966 à Béziers. Il obtient son baccalauréat au Lycée Alain Borne de Montélimar. Il est titulaire d'un DUT GEA obtenu en 1987 à Valence, diplômé de l'ISG Paris en 1991 et de la Harvard Business School Executive Education en 2004.



La Famille Chaussy est originaire de Villeneuve de Berg. Pierre CHAUSSY fut curé de Mirabel de 1450 à 1504.

Olivier réside à Asnières sur Seine. Il est cadre financier à la BPCE S.A. Sa compagne s'appelle Christine. Il a deux enfants de 25 et 21 ans.

Parallèlement à ses fonctions, il est animateur du Club des Ardéchois de la finance et administrateur et secrétaire de l'Association des Amis de l'Ordre de la Libération.

NOUVEAUX ADHÉRENTS, SOYEZ LES BIENVENUS !

M. Antoine GROS

Né en 1990 – Entrepreneur
demeurant à Montrouge (92)

Originaire de Guilhaud

Parrain : Philippe AUZAS

antoine.gros@yahoo.fr

M. et Mme Christian et Lise LACROIX

Nés en 1945 – Retraités de l'industrie pharmaceutique
demeurant à Paris 16^{ème}

Originaires de Banne

Parrain : M. Dominique RIBEYRE

lacroixchcl@yahoo.fr

Antoine VALDES

Antoine Valdes est né en 1963 à Aubenas où il a fait toute sa scolarité et a passé son baccalauréat au Lycée Marcel Gimond. Antoine est diplômé de Sciences Po Paris et est titulaire d'un Master en Business Administration (MBA) de l'INSEAD.



Après avoir travaillé dans l'industrie au début de sa carrière, il a créé et développé pour le groupe AGF, la société AGF PRIVATE EQUITY (devenue IDINVEST), un important acteur du capital investissement en France. En 2001, il a fondé la société ALTO INVEST, devenue une référence dans l'investissement dans les PME européennes, en particulier les entreprises innovantes. En 2017, Antoine Valdes a cédé le contrôle d'ALTO INVEST au groupe financier EIFFEL (détenu par l'industriel Jacques VEYRAT) et il est devenu associé de ce groupe.

Parallèlement à ses fonctions, Antoine Valdes est administrateur de l'Association Française de la Gestion Financière (AFG). Il en préside le Club Entrepreneurs qui regroupe les 400 sociétés de gestion indépendantes de la place financière française. Il est également Expert près la Cour d'Appel de Versailles, en finance et placements financiers.

Sa femme, Florence, est historienne de l'Art et expert près la Cour d'Appel de Versailles en tableaux modernes.

Ils ont 3 enfants de 27, 25 et 15 ans.

Philippe AUZAS

M. Raphaël MALLON

Né en 1974 – Artiste peintre
demeurant à Noisseau (94)

Originaire des Vans et de Lablachère

Parrains : Jean et Odile PREVOST

raphaelmallon74@gmail.com

M. Jean-Baptiste MERCHAT

Né en 1982 - Directeur administratif et financier
demeurant à Enghien-les-Bains (95)

Originaire d'Aubenas

Parrains : Philippe AUZAS et Daniel MERCHAT

jbmerchat@yahoo.fr

Bulletin d'adhésion à l'association de l'Amicale des Ardéchois à Paris

Année 2018

M. _____ Prénom : _____ Profession : _____ Né le : _____

Mme (nom de jeune fille) _____ Prénom : _____ Profession : _____ Née le : _____

Courriel(s) pour les activités de l'amicale : _____

Ile-de-France : Adresse : _____

Tél. fixe : _____ Tél. mobile : _____

Ardèche : Adresse : _____

Origines et attaches ardéchoises : _____ Tél. fixe : _____

Prénom(s) et année(s) de naissance des enfants : _____

Pour une première adhésion, parrain : _____

Cotisation 2018* : Couple ou association : 50 € Personne seule : 40 € Moins de 30 ans : 20 €

Bulletin à adresser par courrier au Siège de l'Amicale des Ardéchois à Paris, accompagné du règlement : 10, impasse Milord - 75018 PARIS

*La cotisation d'adhésion à l'Amicale des Ardéchois à Paris inclut l'envoi du journal de l'amicale par courriel ; toutefois, les adhérents sans internet recevront par la Poste un journal au format A4.